

# Rapport d'Activité Mai 2016 à Mai 2017

## Association Binettes et Compagnie

Assemblée Générale du 15 mai 2017

Cette seconde année d'existence de notre association aura été à nouveau bien intense ! Nous avons poursuivi et approfondi les projets entamés l'année précédente, et le bilan en une année est très positif au regard de toutes les avancées. Ce qui est bien encourageant pour la suite, même s'il reste encore des zones à consolider, et de grandes inconnues à résoudre.

### 1. Activités de jour :

- En 2016, un groupe de 6 personnes de la **MAS (Maison d'Accueil Spécialisé) de la MGEN de St Thomas en Royans** est venu à 2 reprises au printemps 2016, mais nous n'avons pas de nouvelles d'eux depuis. Ce public étant très peu autonome et nécessitant beaucoup d'accompagnement, il semblait difficile pour l'institution de mobiliser les ressources nécessaires.
- Malgré de nombreux efforts en direction des **familles d'accueil** de notre territoire, notre proposition n'a connu **quasiment aucun écho**. Seulement une personne de Montagne est venue à plusieurs reprises au printemps 2016, mais sa tutelle a estimé que cela coûterait trop cher à la personne, et qu'il n'y avait pas de budget transports à allouer à la famille d'accueil pour les trajets. Peut-être que cela se déblocquera pour ce public dans un second lorsque nous serons davantage reconnus et identifiés ?
- Une équipe de **6 adolescents de l'IME (Institut Médico-Educatif) Roybon** vient chaque vendredi matin depuis le mois de septembre 2016, ce qui nous apporte une grande satisfaction ! Nous leur sommes très reconnaissants car ce premier groupe régulier apporte de la confiance et de la crédibilité aux autres partenaires. Les jeunes quant à eux semblent bien satisfaits de leur expérience chez nous.
- Nous nous réjouissons aussi beaucoup d'un partenariat avec l'association **ARIA 38 à St Marcellin**. Deux groupes réguliers vont se mettre en place chaque semaine dès la mi mai : **3 ou 4 personnes** ayant un handicap psychique accompagnées par le **SAVS** (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale), et **5 ou 6 personnes du SAJ** (Service d'Accueil de Jour)
- Nous avons accueilli un groupe de la « **Maisons des familles** » (un service de la communauté de commune pour les personnes en difficulté sociales), et ce groupe

reviendra au mois de juin.

- Deux groupes de **l'IME de Triors** sont venus en visite pour découvrir nos activités, et nous sommes allés à la rencontre des **SAJ de l'Arche de la Vallée** (à Hauterives) et de **l'Arche de Grenoble**. Nous n'avons pas eu de retours de ces groupes pour le moment.
- **Deux autres perspectives** déboucheront peut-être dès les prochaines semaines : une mère et sa fille trisomique de Chabeuil dans la Drôme seraient intéressées pour venir de façon régulière en amenant d'autres personnes avec un handicap de leur entourage. Par ailleurs nous sommes sollicités par le Foyer d'Hébergement de l'association ADAPEI à Génissieux pour envisager la perspective de démarrer une activité jardinage au sein de leur institution, ce qui nous interroge mais... pourquoi pas ? Affaires à suivre !
- Un petit mot sur **l'accueil durant l'hiver** :

\_ Claire Nedelcu nous a généreusement proposé de partager la petite pièce où elle donne des cours de musique, n'en donnant plus beaucoup cette année. Cette **pièce** est **attenante au local du jardin de l'accueille**, dans le bâtiment de la SCI Cabinets du Furand. Cela nous dépanne grandement en attendant la construction d'une pièce plus grande en extension. Nous avons donc repeint les murs et vitrifié le parquet, et depuis nous l'utilisons comme bureau, et nous avons également accueilli le groupe de jeunes de l'IME à plusieurs reprises durant l'hiver.

\_ Mais cette pièce étant assez étroite et ces jeunes « plein de vie », nous avons eu la chance de bénéficier régulièrement de la **salle « de la zone technique »** mise à disposition par la Mairie, bien plus adaptée. Un grand merci à la Mairie et à Claire et Thierry Nedelcu !

\_ Cela nous a permis de nous consacrer à **2 activités** : casser des noix (pour les transformer en croquants aux noix) et trier des semences. Cela afin de produire des contreparties à la campagne de financement participatif à venir. Il faut avouer qu'après plusieurs semaines, malgré que nous ponctuions ces séances par des moments de jeux collectifs, les jeunes ont fini par s'en lasser un peu. L'an prochain nous élargirons notre panel d'activités d'hiver avec la transformation (et peut être des activités culturelles).

\_ Nous sommes pour cela en train de **transformer le local en cuisine adaptée à l'activité de transformation**, qui devrait voir le jour à l'automne 2017. Un chantier participatif aura lieu en juin pour l'isolation que nous envisageons en terre/paille.

## 2. Partie Agricole :

- Les **récoltes de la saison de maraîchage 2016** ont été **correctes**. Malgré la sécheresse d'aout/septembre, l'installation de nouvelles cuves de récupération d'eau de pluie, d'un réseau de gouttes-à-gouttes relié à un programmeur ont permis un arrosage économe

en eau et en temps.

- Le **système de vente** a continué de fonctionner de façon satisfaisante malgré la présence du marché, et nous nous en réjouissons ! Cette année, nous envisageons d'être présents **au marché avec des produits transformés** (tartelettes, pizzas, jus de légumes, soupes,...), qui sont mieux valorisés que les légumes « bruts » et ne feront pas concurrence à la maraichère bio déjà présente sur le marché.
- Nous avons eu une faible récolte de **cerises** à kirsch, mais une très bonne récolte de **noix** (environ 400 kg). Nous avons eu également une très belle première récolte de **framboises**. Et enfin, l'opération **jus de pomme/poires/raisins** du mois de septembre fut un grand succès (360l). Toutes ces récoltes ont pu se faire grâce à des **chantiers participatifs** et l'aide de nombreux adhérent(e)s et sympathisant(e)s: un très grand merci à eux !
- Les **arbres plantés en hiver 2016** ont quasiment tous très bien repris et poussent bien. Une première taille de formation a été réalisée. Certaines greffes n'ayant pas repris, une personne de l'association des « fruits retrouvés » est venue nous aider pour ces greffes, et nous avons également tenté de re-greffer quelques cerisiers à kirsch en variétés de cerises de table.
- Nous souhaitons installer une nouvelle **grande serre au verger**, mais celle-ci nous a été **refusée** par les Bâtiments de France, malgré une proposition d'aménagements visuels travaillée avec l'architecte du CAUE de St Marcellin. Notre Maire a été surprise de ce refus et nous encourage à tenter de négocier. En attendant :
  - \_ nous avons **déplacé la petite serre du jardin de l'Accueillette** en l'installant dans un espace plus ensoleillé,
  - \_ nous avons aussi pu **recupérer et installer une seconde petite serre**, ce qui double déjà notre surface de serre, en attendant mieux,
  - \_ nous avons travaillé la **parcelle sur laquelle sera implantée la grande serre** au verger (notamment avec l'aide de Jean-Pierre Tillie et de sa jument), où nous allons planter pommes de terres et courges
  - \_ et nous allons **mettre en place les aménagements visuels** envisagés, qui auront de toute façon leur utilité même en cas de refus définitif d'implantation de la serre : une tonnelle à kiwis et une palissade à rosiers grimpants.
- Nous avons également réalisé la **plantation de 6 lignes** de 50 mètres de **petits-fruits** (100 nouveaux framboisiers, 100 casseillers, 100 cassissiers et 100 groseilliers !) entre les lignes d'arbres fruitiers. Cela a pu une nouvelle fois être réalisé grâce à plusieurs chantiers participatifs, mais aussi à 2 groupes d'entraide entre maraîchers qui nous ont bien aidé !

### 3. Développement Associatif

- Nous nous réjouissons d'avoir obtenu la **reconnaissance d'intérêt général**, le fameux « **rescrit fiscal** » adressé par les services fiscaux, nous permettant de délivrer des reçus fiscaux à nos donateurs.
- Au niveau **évènementiel** :
  - \_ Nous avons organisé un grand « **repas/concert** » en automne 2016 à la salle des fêtes de Dionay, avec un concert de guitare flamenco donné par Quentin Nedelcu et un repas gastronomique préparé par l'ancien chef étoilé Jean-Pierre Blanc, composé en partie de produits de l'association. Ce fut un beau succès !
  - \_ Par ailleurs, en février 2017 nous avons participé à un **bal folk** à la salle des fêtes en proposant une **petite restauration** (avec notamment un velouté de butternut de notre production). Ce fut également un franc succès.
- Nous avons enfin pu trouver un arrangement avec la **MSA** et nous sommes maintenant officiellement une **association agricole**, au même titre que les jardins de Cocagne.
- Grâce au travail de Luis Fuste et à l'aide précieuse de Florent Claude, le **site internet** de l'association est né, et est bien fonctionnel et esthétique. Luis ajoute des nouvelles de temps en temps avec des photos. Si vous ne l'avez vu, allez-y : [www.binettesetcompagnie.fr](http://www.binettesetcompagnie.fr)
- Par ailleurs, nous sommes en train de mettre en place un « **comité de soutien** » du projet, visible sur le site internet, composé de personnalités ou mouvements apportant leur soutien moral. A ce jour, se sont déjà engagés : Michele Bonneton (députée de l'Isère), Matthieu Labonne (directeur des Colibris), Philippe Leconte (ancien président de la NEF), Philippe Clayrfait (ancien président de l'association la NEF), Charles-Hervé Gruyer (fondateur de la ferme du Bec Hellouin), Patrick Viveret (philosophe altermondialiste et ancien conseiller à la Cour des Comptes), Eric Julien (fondateur de Tchendukua, l'Ecole de la Nature et des Savoirs, Klub Terre), Gilles Lecardinal (fondateur de la formation Intercordia et créateur de la « méthode PAT Miroir »), et la revue Passerelle Eco.
- Les activités de l'association n'étant toujours pas suffisantes pour s'auto-financer et par ailleurs nous prévoyons des investissements importants, nous sommes toujours en **recherche de fonds** pour faire vivre l'association : recherche de mécènes, de subventions auprès de fondations,... Bonne nouvelle, la **campagne de financement participatif** va démarrer dans les prochains jours !

#### 4. Equipe :

- Comme tout projet, Binettes et Cie connaît **des départs et des arrivées** :

\_ Ainsi, **Marie Brunck et Violaine Gaudin** ont déménagé. Elles restent néanmoins membres du CA. Un grand merci à elles pour tout ce qu'elles ont apporté !

\_ **Dominique Voron** s'est fortement impliquée entre septembre et février, et depuis, sa santé a nécessité qu'elle lève le pied. Elle a néanmoins accepté l'intérim de la **présidence de l'association**, suite à la démission de Marie Brunck. Un immense merci pour tout également !

\_ Nous avons eu la joie d'intégrer petit à petit **Kathryn Lequette** dans l'équipe de pilotage du projet d'hébergement, et au CA à partir de cette AG 2017. Récemment retraitée, Kathryn était précédemment responsable du service d'accompagnement des accueillants familiaux de l'Isère de l'Association Ste Agnès, par délégation du Conseil Départemental.

\_ Nous souhaitons accueillir également dans notre CA **Anne Férot**, qui travaille dans le domaine de la médiation et de la communication bienveillante dans l'éducation.

Un grand bienvenue à Kathryn et Anne !

- Pour l'**équipe de terrain** :

\_ Le CAE de **Jean-Baptiste Nedelcu** a été renouvelé jusqu'à fin septembre 2017 et augmenté à 24h/semaine, ce qui lui a permis de poursuivre sa mission de « chargé de projets » dans de bonnes conditions

\_ **Luis Fuste** a pu s'investir davantage dans l'association 1 jour ½ par semaine, plus particulièrement sur le site internet, la comptabilité, l'administratif et l'équipe de pilotage du projet d'hébergement, ce qui est extrêmement précieux !

\_ **Matthieu Mula** a rejoint l'équipe de terrain en février, au niveau du maraîchage, ce qui dégage beaucoup de temps à Jean-Baptiste et Luis pour avancer sur le développement de l'accueil, la recherche de fonds, le projet d'hébergement,... Matthieu est en CAE pour une autre association, et celle-ci avait des difficultés à assurer le financement de ce contrat, tandis que nous cherchions une personne éligible, et Matthieu avait les compétences (BPREA maraîchage bio). L'association nous facture donc une prestation de service.

\_ **Pascal Herrada** vient de nous rejoindre également en CAE, à 2h par semaine, afin de réaliser les différents aménagements nécessaires pour l'accueil et le jardin : cuisine, cabane à outils, tonnelle à kiwis, cabane à ânes, etc...

\_ Enfin, **Karine Chosson** est aussi embauchée en CAE dans notre association, suite à un don spécifiquement dédié à cela, afin de favoriser un partenariat avec d'autres associations (en particulier l'association A travers Ciel avec qui nous envisageons depuis le départ un partenariat sur les activités culturelles), mettre en place des activités culturelles, et nous aider dans la mise en oeuvre de l'atelier de transformation.

\_ Nous avons rencontré **Céline Ragot**, qui a passé récemment son diplôme de chef de service, afin de lui présenter notre projet et voir si cela pourrait lui correspondre, notamment au niveau du

projet d'hébergement. A suivre...

\_ Enfin, un très grand merci à **Marie-Hélène Chabert** qui nous accompagne efficacement au niveau comptabilité et gestion, mais aussi de la vision globale du projet, ce qui est très précieux !

## 5. Projet d'Hébergement :

- Nous avons eu depuis début janvier 2017 de **nombreuses rencontres avec différentes associations, personnes ressources ou organismes** au sujet de ce projet d'hébergement, ce qui est vital pour notre réflexion. *(Voir en annexe la liste des Associations ou personnes rencontrées pour la réflexion du projet d'hébergement)*
- Une des premières conclusions est que l'option de fonctionner hors agrément, bien que plus simple administrativement est moins bien financée que dans le cadre d'un agrément. Aussi, notre **plan A** serait la demande d'un **agrément « lieu de vie »**.
- Le Conseil Départemental de l'Isère a présenté en décembre 2016 ses orientations concernant le handicap pour les 5 ans à venir, le « **schéma départemental** ». Celui-ci prévoit la **création de 125 places en institutions**, et par ailleurs souhaite **favoriser de petites structures innovantes**. Cela semble aller dans le sens de notre projet. Par ailleurs, l'Arche de Jean Vanier de Grenoble nous a partagé avoir une liste d'attente de 80 personnes, dont une partie seront probablement intéressées par notre projet.
- Il est aussi ressorti de nos rencontres qu'il paraît indispensable d'**être** fortement **appuyé par une association** déjà **reconnue** par le département. Aussi, nous nous sommes rendus compte qu'il était envisageable de créer une Arche de Jean Vanier de petite taille... et nous sommes en discernement pour **nous affilier potentiellement à l'Arche**. Une rencontre est prévue le 30 mai avec l'Arche de Grenoble et la responsable régionale de l'Arche de Jean Vanier.
- De très nombreuses questions importantes se posant à nous, de divers ordres, nous avons décidé de solliciter un **accompagnement extérieur**. Nous avons trouvé une personne compétente qui nous accompagnera sur 3 journées entre mai et juin, afin de poser des bases solides au projet.
- Nous avons deux pistes à explorer quant au **lieu où pourrait se situer ce lieu de vie** :
  - \_ Une personne ayant un grand **terrain constructible** proche de sa maison, dans le **quartier Bayet**, qui ne souhaite pas le vendre de son vivant, sauf éventuellement à un projet ayant un sens social humaniste. Avantages : cela nous permettrait de construire du neuf, donc de penser le lieu en fonction du projet. Par ailleurs, la taille du terrain nous permettrait d'envisager de proposer un projet de béguinage sur le lieu, ayant des liens d'échanges avec le lieu de vie, favorisant ainsi les

liens intergénérationnels. Enfin, nous ne sommes pas pressés puisque le terrain n'est pas en vente. Inconvénient : c'est un peu excentré du bourg, il faudrait compter 1/2h de marche...

\_ Le **palais abbatial** ! Avantages : il y a de la place, c'est en plein bourg, avec un jardin magnifique, dans un bâtiment plein d'histoire,... Inconvénients : le coût de rénovation aux normes serait très élevé, ainsi que des contraintes potentielles fortes du fait du patrimoine historique.

A suivre !!

#### ANNEXE : Associations ou personnes rencontrées pour la réflexion du projet d'hébergement

- M. Barithel (président de l'association ASTRA, Accueil Social et Thérapeutique de Rhône Alpes, et ancien directeur du foyer de Bellechambre, un foyer de vie pour personnes autistes), Me Dye (administratrice du foyer de Bellechambre, ancienne salariée de la chambre d'agriculture), Me Raphaël (éducatrice au SAVS de St Marcellin) et Me Lequette (ancienne responsable du service d'accompagnement des accueillants familiaux de l'association Ste Agnès),
- M. Corkoran (directeur de l'Arche de la Vallée),
- Le « Grain de Blé » (lieu de vie pour adultes ayant un handicap mental au Mans),
- des parents de personnes ayant un handicap mental de la Drôme faisant partie de l'association APAJH, avec une personnes chargée de projets de l'association « Handrôme Ardèche », et une personne de l'APAJH anciennement chef de service d'un foyer d'hébergement,
- l'Arche de Jean Vanier de Grenoble,
- une responsable de l'AFIPAEIM de l'Isère (grosse association gestionnaire de nombreux établissements médico-sociaux dans le champ du handicap),
- Claire Fouilhé (petit lieu d'accueil la Colombine), Me Benkebouche (ancienne directrice du Béal), Me Debarros (la directrice actuelle du Béal), Me Leibenguth (mère d'une personne trisomique), l'Arche de Jean Vanier à Nancy (fonctionnant hors agrément),
- Charles Bour (un des fondateurs de l'Arche de la Vallée et également des foyers de vie de Mours et Peyrins),
- Marie-Françoise et Jean-Paul Baldazza (responsables de la paroisse à St Antoine), le Père David (prêtre de la paroisse du Sud Grésivaudan) au sujet du Palais Abbatial
- Nelly Marrony (présidente de l'ODPHI, grosse association de l'Isère regroupant de nombreuses associations et familles ou personnes avec un handicap, qui recense les besoins dans le champ du handicap).
- L'Arche de Nancy (fonctionnant hors agrément)
- L'Arche de Strasbourg (prévoyant d'ouvrir en septembre, hors agrément)